

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2021

Délibération n°2021-19 : attribution de subventions dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Vu l'avis favorable rendu par la commission FSDIE réunie le 6 juillet 2021,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 5 octobre 2021,

APPROUVE

l'attribution des subventions au bénéfice des projets suivants, dans le cadre du FSDIE :

- Projet « Bal du bicentenaire de l'École des chartes » (novembre 2021), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 10 000 € ;
- Projet « Week-end d'intégration 2021 » (octobre 2021), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 1400 € ;
- Projet « Evènement Alumni » (octobre 2021), porté par le BD2E, à hauteur maximale de 200 € ;
- Projet « Hackathon du bicentenaire » (septembre 2021), porté par l'ADEMEC, à hauteur maximale de 558,67 €.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

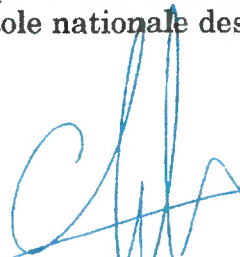
Contre : 0

Abstention : 0.

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes


Christophe STRASSEL